Auch, le 26 octobre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Culture : le Département mobilise 2,2 millions d'euros en 2026 pour les acteurs culturels et le patrimoine

Dans un contexte budgétaire contraint, le Conseil départemental du Gers fait le choix de maintenir son engagement en faveur de la culture. En 2026, plus de **2,18 millions d'euros** sont mobilisés pour soutenir les acteurs culturels, accompagner l'enseignement musical et préserver le patrimoine gersois. Un choix politique assumé, guidé par une conviction : la culture est un bien commun, essentiel à la cohésion sociale et à l'égalité entre les territoires.

Lors d'une séance de l'assemblée départementale, Nathalie Barrouillet, Vice-Présidente en charge de la culture, est revenue sur l'ensemble des actions du Département dans ces domaines. Près de **815 000 €** sont consacrés aux subventions aux acteurs culturels. Le Département soutient également l'Astrada de Marciac à hauteur de 200 000 €, l'ADDA à hauteur de 164 000 € et les écoles de musique à hauteur de plus de 136 000 €. À ces financements s'ajoutent plus de 216 000 € dédiés à la restauration des monuments historiques, ainsi que les actions conduites en faveur des archives, de la lecture publique et de l'éducation artistique et culturelle.

Un soutien qui s'adapte aux réalités du territoire

Le Département fait également évoluer son dispositif d'aide aux écoles de musique. La revalorisation des barèmes par élève et la simplification des critères d'attribution doivent faciliter l'accès aux aides. La suppression du seuil de 10 000 habitants et le maintien d'un soutien renforcé aux petites structures traduisent une même ambition : accompagner l'enseignement musical dans toutes les communes, sans opposer les territoires ruraux aux pôles urbains.

Au-delà des financements, le Département entend donner aux associations, aux artistes et aux structures culturelles la visibilité et la continuité dont ils ont besoin pour mener leurs projets. Dans un département rural comme le Gers, l'accès à la création, à la connaissance et aux pratiques artistiques ne peut dépendre du lieu où l'on habite.

Préserver le patrimoine, transmettre une histoire commune

Le patrimoine constitue un autre volet majeur de cette politique. Sa restauration et sa valorisation participent à la transmission de l'histoire locale, mais aussi à l'identité et à l'attractivité du Gers.
L'arrivée de Natacha Roehrig, nouvelle conservatrice à la tête de la conservation du patrimoine, de l'abbaye de Flaran et des musées du Gers, s'inscrit dans cette dynamique. L'enjeu est de faire vivre ces lieux, de valoriser les collections et de transmettre ce patrimoine aux générations futures.

Pour le Conseil départemental, maintenir l'effort culturel malgré les tensions sur les finances publiques revient à défendre bien davantage qu'un secteur d'activité. C'est préserver des lieux de rencontre, favoriser l'émancipation de chacun et faire vivre ce qui rassemble les Gersois.

Le Mot de Nathalie Barrouillet, vice-présidente du Conseil départemental chargée de la Culture

« Dans une période où les financements publics sont soumis à de fortes tensions, nous savons combien les acteurs culturels, les associations et les artistes ont besoin de visibilité et de continuité.Dans le Gers, chacun doit pouvoir accéder à la création, à la connaissance et à notre patrimoine, quel que soit son lieu de vie. Nous faisons donc le choix de rester aux côtés des artistes, des associations et des acteurs culturels. Défendre la culture, c'est défendre la vitalité de nos territoires et ce qui nous rassemble. »